

ANNEXE

Ports d'Ouchy et de Vidy - Taxes d'amarrage

Portails.

Destinés à empêcher la circulation de déprédateurs ou voleurs sur les estacades et aussi, la nuit, sur les digues, ils ne satisfont pas.

- Ils sont très faciles à contourner. (Depuis leur installation, on a constaté une sérieuse augmentation des squatters à bord des bateaux, des vols ou des déprédations dans plusieurs bateaux. L'un d'eux a même été "visité" 5 fois, la dernière après une modification des portails destinée à les rendre plus efficaces !) Ceci vaut même pour les portails des digues. Des membres de la Police lausannoise en ont fait la preuve lors d'une intervention ! Ces Messieurs n'ont-ils pas droit au badge permettant l'ouverture?
- Ils ne correspondent pas du tout au modèle initialement proposé par la Ville et approuvé par des membres de la Commission Consultative des Ports
- Tous ont été construits sur le même gabarit mesuré à Vidy, alors qu'il aurait fallu un modèle plus large pour les estacades d'Ouchy.
- ...Un "ferme-porte" sur les portails serait bienvenu pour éviter que des petits malins ne laissent la porte ouverte à l'intention des copains qui les rejoindront plus tard !

Parcage et circulation

- Le parcage de voitures devrait être admis sans limitation de temps en cas de sortie sur le lac, journalière ou plus longue : à Vidy dans les environs du port et du stade; à Ouchy sur la Place de Bellerive et même sur le PR quand la Place est totalement bloquée par Knie ou la fête foraine. Un macaron du même prix que ceux des zones bleues serait une bonne solution.
- Chargement, déchargement, entretien des bateaux à terre etc. accordez-nous: un peu plus de flexibilité pour les mouvements de voitures, à 5 ou 10 km/h au maximum, et sans stationnement abusif, bien entendu !
Ces deux propositions ne coûteraient rien. La première profiterait même à la Ville !

Sécurité

- Il faudrait plus de surveillance policière, à Vidy en particulier où se font des feux de grillades un peu partout, près des cabines (en bois!) et des locaux de peinture. Et dans les deux ports sur les digues et les quais isolés, en ce qui concerne certaines fêtes nocturnes laissant bouteilles cassées ou même traces de feu en souvenir. Sans oublier bien sûr les vols, déprédations et squats dans les bateaux, déjà évoqués ! (Caméras de surveillance reliées à un poste de Police peut-être ?)

Entretien

- À Vidy, les sols aux environs des cabines des clubs et du Bureau du Lac sont dans un état déplorable. Et certaines cabines de bois nécessitent un entretien sérieux.

- Dans la même zone, il est question de ne plus entretenir les WC et douches situés derrière les bâtiments, à l'est du port. Ce serait une erreur, ces locaux étant fréquentés par les visiteurs, dont les places de ports ne sont pas trop éloignées, et très souvent par des groupes scolaires et autre promeneurs. alors que les nouveaux WC-douches, utilisés surtout pour les toilettes et lessives des Roms, sont à l'autre extrémité du port.
- Aux digues des deux ports, et aussi aux quais nord et est d' Ouchy, certaines passerelles sont instables et devraient être consolidées

Garde-port

Cette fonction semble mal définie. Les deux personnes basées à Vidy relèvent de l'Office du Commerce de la Ville de Lausanne et sont peu présentes sur le terrain, apparemment en raison de charges administratives. Et ces deux personnes ne se considèrent pas comme gardes-ports.

Il manque cruellement une personne dans chaque port pour remplir la fonction habituelle de garde-port, c'est-à-dire surveillance, conseils et aussi accueil et information des visiteurs les week-ends et durant les périodes de vacances. (Jeunes retraités ? Membres de la Voirie du Lac ?)

Le fait que les deux personnes en fonction actuellement soient basées dans un seul port ne facilite pas leur activité. Pour y remédier, trouver à Ouchy un bureau avec vue sur le port semble très problématique. Pourquoi ne pas installer à un endroit stratégique une construction du genre de celle qui abritait l'Office du Tourisme pendant les travaux du M2 ?

Propreté

- Depuis l'arrivée de la taxe au sac, la gestion des déchets devrait être clairement conçue et expliquée. A Vidy par exemple, les poubelles de la digue ont été éliminées (prétendument parce que le petit véhicule chargé de les vider est trop large pour franchir le portail !), ainsi que les containers placés en deçà du portail. Il serait judicieux de bien situer dans chaque port au moins trois groupes de containers correspondant aux tris exigés (incinérable, carton, verre, plastic, etc.).
- Que des enfants en bas âge se réjouissent en donnant quelques restes de pain aux cygnes et aux canards, c'est admissible. Mais il serait souhaitable d'informer certains restaurateurs que jeter d'un coup plusieurs kilos de pain dans les ports, pour faire plaisir aux gosses, est interdit !

Eclairage, électricité

- Pour un navigateur connaissant peu le port d'Ouchy, y entrer de nuit peut être dangereux. Trop faible, l'éclairage de la digue d'Ouchy se confond avec l'éclairage public très dense en arrière plan. Une guirlande de leds assez proches les unes des autres serait peut-être une bonne solution.
- Le feu vert signalant l'entrée du port CGN-Sagrave est dangereusement placé. Ce point avait été discuté avec des représentants des S.I. il y a environ 2 ans, mais à ce jour, rien n'a changé.
- Sur les bornes électriques, il est souhaitable de prolonger à 12 heures la période enclenchement - déclenchement.